# FEU VERT POUR L'UNION ENTRE VANDEMOORTELE ET DÉLIFRANCE

À la suite du feu vert des autorités de la concurrence, le groupe familial Vandemoortele et le spécialiste français de la boulangerie Délifrance opèrent désormais sous une entité unifiée. Une alliance stratégique majeure qui donne naissance à un géant européen du secteur agroalimentaire.

### UNE ENTITÉ COMBINÉE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Initialement acquise à la fin du mois de décembre 2025 par Vandemoortele, l'entreprise Délifrance intègre pleinement le groupe après avoir obtenu l'ensemble des feu verts réglementaires. Si la Commission européenne avait donné son aval dès le 18 décembre 2025 sous réserve de la cession des sites français de Béthune et d'Avignon, l'autorité britannique de la concurrence (CMA) vient également de lever son interdiction. Cette dernière autorisation est conditionnée par la cession de l'usine de Worcester de Vandemoortele au Royaume-Uni. Les deux entités, qui devaient jusqu'ici maintenir des activités indépendantes, peuvent aujourd'hui se concentrer sur la construction de leur avenir commun. Sous le nom de Vandemoortele Délifrance, la division dédiée aux produits de boulangerie réunira les forces opérationnelles des deux acteurs. Ce rapprochement rassemble deux héritages complémentaires et le nouvel ensemble représente désormais près de 6 000 collaborateurs répartis dans le monde, 41 sites de production implantés en Europe, aux États-Unis et en Asie et un chiffre d'affaires avoisinant les 2,2 milliards d'euros. Cette union vise à renforcer le réseau de production et à étoffer l'offre commerciale auprès d'une clientèle variée : grande distribution, restauration et artisans boulangers. « *Le marché des produits de boulangerie regorge d'opportunités à saisir, et cette alliance nous donne la détermination et les moyens nécessaires pour jouer un rôle de premier plan à l'avenir* », explique Peter Boone, directeur de la division Bakery Products. Pour les clients, le changement se fera sous le signe de la continuité. Comme le souligne Robert O'Boyle, directeur général de Délifrance, les équipes de contact habituelles restent en place. Les partenaires commerciaux bénéficieront toutefois d'une capacité d'investissement renforcée et d'une expertise élargie à l'échelle européenne et internationale.

# LA COMPAGNIE DES DESSERTS S'OFFRE SAGA CHOCOLAT

La Compagnie des Desserts franchit une nouvelle étape stratégique dans sa dynamique de croissance avec le rachat de l'entreprise spécialisée Saga Chocolat. Une opération qui consolide sa position sur le marché de la restauration et accélère son développement sur le secteur en pleine expansion de la vente à emporter. Quelques mois après l'incendie survenu en mai 2026 au sein de l'atelier du Gourmet Parisien, la Compagnie des Desserts fait preuve d'une belle résilience et impulse une nouvelle dynamique opérationnelle. Le groupe annonce aujourd'hui l'acquisition officielle de la société Saga Chocolat, un acteur reconnu dans la fabrication de desserts surgelés pour les professionnels de la restauration. Fondée en 2006 à Villeron, dans le Val-d'Oise, et reprise en 2023 par Florent Dessert, Saga Chocolat s'est forgé une solide réputation auprès des métiers de bouche. L'entreprise s'appuie sur un atelier de 1 000 m², un effectif de 18 collaborateurs et une production annuelle de 5 millions de pièces, générant un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros en 2025. Grâce à cette acquisition, La Compagnie des Desserts enrichit son catalogue de spécialités très appréciées : coulants et mi-cuits au chocolat, mousses, verrines, financiers ou encore poches d'appareil. Ce rapprochement permet d'augmenter significativement ses capacités de production tout en intégrant des savoir-faire complémentaires. Pour La Compagnie des Desserts, cette opération s'inscrit pleinement dans une vision à long terme. Elle vise à élargir son portefeuille clients, notamment auprès d'enseignes à fort potentiel, et à proposer une offre parfaitement adaptée à l'évolution de la demande, en particulier sur le segment porteur de la vente à emporter. « *Cette acquisition revêt une dimension stratégique pour le groupe et nous sommes heureux d'accueillir les équipes de Saga Chocolat dans la grande famille de La Compagnie des Desserts au bénéfice de nos clients et de nos collaborateurs* », s'enthousiasme Jean-Marc Bigot, CEO de La Compagnie des Desserts.